**Une assemblée générale annuelle pleine de perspectives**

**Suite aux changements statutaires votés en 2015, le Conseil d’Administration s’est réuni avec le renfort de nombreux délégués, apportant ainsi une nouvelle dynamique à notre Collectif.**

**Le CODEVER va mettre l’accent sur la formation**

Nos délégués vont bénéficier d’une formation plus poussée, afin de faciliter leur travail de représentation auprès des pouvoirs publics, de l’administration et des élus.

Dans un second temps, les délégués formés transmettront les savoirs acquis aux bénévoles désirant s’impliquer localement.

Cet effort de formation permettra de renforcer l’action au niveau local et départemental. Ce fameux « maillage » est l’outil le plus efficace pour éviter la prolifération des interdictions de circuler.

Une autre action de formation, novatrice, est prévue à destination directe de nos adhérents et des pratiquants en général. Nous y reviendrons ultérieurement.

Le **Label CODEVER Attitude** sera bientôt proposé sous une forme plus attractive.

Enfin, les stages de conduite 4x4 et SSV offerts par notre partenaire European Pilotage vont devenir itinérants afin de répondre à la demande des clubs.

Pour mener à bien tous ces projets, une commission formation vient d’être créée.

**Le CODEVER poursuit la rénovation de sa communication**

Vous découvrirez bientôt nos nouveaux dépliants, structures de stands, oriflammes et banderoles. Un retirage de nos affiches 4x4, moto et quad va être commandé avec un slogan modifié : *« Je roule responsable avec le CODEVER ».* Les nouveaux autocollants, tant attendus, seront bientôt là !

Côté site web, nous avons tout repris à zéro et le travail progresse. Nous mettons tout en œuvre pour vous proposer, avant la fin de l’année, un site moderne, utile et agréable et un module d’adhésion en ligne simple et fiable. Promis !

Les réseaux sociaux deviendront également un vecteur de communication privilégié, notamment avec les hashtags **#Biomotorisé** et **#Bioexplorateur**.

A ce propos, le contenu du livre « Les Biomotorisés » de Gilles Ferrand sera revu et bénéficiera d’une nouvelle diffusion.

**Le CODEVER n’oublie pas l’action**

Nous ne lâchons rien sur tous les sujets qui préoccupent les pratiquants. Contrôles tatillons, PV, tracasseries administratives, interdictions injustifiées, sectarisme écolo-radical, Natura 2000… nous intervenons quotidiennement auprès des ministères (Ecologie, Intérieur, Sport, Tourisme…), des préfectures, des collectivités territoriales, des Parcs Naturels Régionaux, de l’ONCFS, l’ONF, etc…

Nous maintenons notre refus catégorique du contrôle technique moto (et quad à plus long terme). Nous soutiendrons les manifestations anti CT de la FFMC, notamment la grosse mobilisation des 16 & 17 avril.

Nous restons attentifs aux travaux parlementaires en cours sur la loi biodiversité. La pérennité du patrimoine des chemins ruraux est peut-être en jeu.

Dans quelques mois, la simplification du régime de déclaration des randonnées devrait voir le jour. Nous surveillons ce dossier de près afin que cette évolution satisfasse les organisateurs.

Les 23 ans d’existence des **Journées des Chemins** nous imposent de trouver les moyens d’offrir un second souffle à cette belle et noble opération. Si quelques pistes sont déjà en cours d’exploration, toutes les suggestions sont les bienvenues.

Une action sera entreprise avec nos partenaires importateurs sur la question de la publicité. La France est en effet le seul pays au monde où il est interdit de publier des visuels montrant des véhicules à moteur dans la nature alors même que lesdits véhicules sont autorisés à y circuler !

Nous poursuivons notre ouverture vers les adeptes des loisirs verts non motorisés (Vététistes, cavaliers…) et des nouveaux engins de loisirs (VTT à assistance électrique, gyropodes…)

Enfin, 2017 sera bien sûr l’occasion d’interroger les candidats à la présidentielle et aux législatives.

**Elections internes**

Le Bureau National a été réélu pour deux ans :

* Edyth Quincé, Présidente
* Patrick Lemaire
* Mireille Tourret
* Roger Dérhan
* Christophe Pétreau
* Jean-Louis Milelli
* Jean-François Dranguet
* Patrick Féraud

**Pratiquants des loisirs verts, le CODEVER a besoin de vous**

Le CODEVER agit chaque jour pour défendre votre liberté de circuler, votre liberté d’organiser ou d’entreprendre. Nous défendons et promouvons vos passions, qu’elles soient motorisées ou non, et les itinéraires et lieux où vous les assouvissez.

Pour mener à bien toutes nos actions, nous nous appuyons sur une grosse poignée de bénévoles motivés et deux salariés, ce qui limite évidemment nos possibilités.

Pour financer ces actions, nous ne comptons que les cotisations de nos adhérents. Nous refusons d’être tributaires de subventions publiques, afin de ne pas nous retrouver pieds et poings liés.

C’est pourquoi nous lançons un appel aux bonnes volontés et aux adhérents : aidez-nous, adhérez !

Adhésion en ligne sur [www.codever.fr](http://www.codever.fr) ou auprès des bénévoles sur les événements où nous sommes présents. Prochains rendez-vous :

Du 1er au 3 avril 2016

La Piste des Lions, au départ du Mayet de Montagne (03)

Du 22 au 24 avril

Salon du Véhicule d’Aventure à l'espace Quilly près de Nantes (44)

Les 15 et 16 juillet

Les Journées CODEVER à Royère de Vassivière (23)

Du 24 au 28 août

Foire du Tout-Terrain à Valloire (73)